

URGENT : aidez Maître Marian à mener son offensive contre la suspension des soignants non-vaccinés



[Source : lecourrierdesstrategies.fr]

Par Éric Verhaeghe

Enfin une bonne nouvelle sur la suspension des soignants non-vaccinés : maître Maud Marian, avocate à Paris, propose de les défendre bénévolement (ou presque, il faut payer les frais de déplacement), selon la stratégie de l'Himalaya par la face Sud que j'ai proposée, c'est-à-dire de remise en cause des suspensions sans traitement pour des raisons techniques et non politiques. Rejoignez-la d'où que vous veniez ! Il faut qu'elle puisse agir dans toute la France pour obtenir la jurisprudence qui va bien.

Les soignants non-vaccinés suspendus doivent absolument prendre contact avec Maître Maud Marian, du barreau de Paris, mais qui a l'ambition de plaider dans toute la France. Elle se concentre pour l'instant sur les soignants dont les indemnités maladies ont été suspendues par l'employeur en toute illégalité.

Aidez-la à attaquer dans toute la France pour obtenir une jurisprudence positive.

L'argent n'est pas un problème : ses plaidoiries sont aux frais réels.

Tenez-moi au courant sur lecourrierdesstrategies@gmail.com (et écrivez-lui tout de suite à l'adresse qu'elle donne dans la vidéo).